



Repartition facturee par garagiste en realite non effectuee

Par **scenic**, le **29/07/2009** à **13:36**

Bonjour,

La question est la suivante : quelles actions entreprendre pour obtenir réparation financière de la malhonnêteté de notre garagiste ?

Voici le problème :

Nous sommes tombés en panne sur l'autoroute en partant en vacances.

Le garagiste qui nous a dépanné a constaté que la pompe à eau était en cause et devait être changée ainsi que la courroie de distribution. Lorsqu'il a effectué cette réparation, il a constaté que la pompe à eau sensée avoir été changée en 2007 par notre garagiste habituel du réseau de la marque, était en réalité une pompe à eau de 98 (année du véhicule, pièce d'origine) et n'avait pas été changée. En 2007 la facture avait été d'environ 700 euros pour le soi disant changement de cette pompe à eau et du kit de distribution.

La nouvelle panne sur l'autoroute qui n'aurait pas du se produire si la première réparation avait réellement été effectuée nous a couté quant à elle 365 € + évidemment des désagrément et du temps perdu...

Cordialement,

Scenic.

PS : Nous avons évidemment conservé la fameuse pompe à eau d'origine et sur la facture, le garagiste nous ayant dépannés a précisé le numéro de cette pièce déposée.